



Janvier nous donne l'occasion de faire le bilan des réalisations de l'année écoulée et de se projeter dans l'année à venir.

J'ai ainsi le plaisir de vous informer que les deux chantiers d'envergure annoncés en janvier 2018 ont été finalisés comme prévu au cours de l'année qui vient de s'achever.

Le premier concerne l'opération de logements dite « Moulin Gouy » qui accueillera un total de 126 logements pour répondre à la demande toujours très forte sur Steenwerck d'une part, et pour satisfaire aux obligations légales de 20% de logements sociaux sur la commune d'autre part.

La consultation des 5 aménageurs en lice est en cours et la « meilleure copie » sera retenue dans le courant du premier semestre 2019. Les premières constructions sortiront de terre courant 2020.

L'extension du Musée de la vie rurale, quant à lui, a démarré officiellement le 4 novembre dernier par la pose de la première pierre, en présence de Madame la Députée et des représentants des différents partenaires financiers de cette opération tant attendue des visiteurs toujours très nombreux et avides de nouvelles découvertes « du temps passé » !

L'engagement du dossier de restauration de l'église Saint Jean Baptiste sera le projet majeur de cette année 2019. Le diagnostic établi par Monsieur Bisman, architecte du patrimoine, servira de base à l'élaboration d'une première tranche de travaux urgents et nécessaires à la préservation de cet édifice à laquelle la population pourra s'associer financièrement selon des modalités qui vous seront présentées dans un prochain journal.

En ce début d'année, je tenais également à partager avec vous l'importance que nous accordons à conserver un centre-ville, agréable, vivant et convivial. Vous êtes nombreux à me témoigner votre attachement à la vie du centre de notre commune. Cette qualité de vie dépend de nous tous. Aussi, je réitère nos encouragements à privilégier nos achats dans les commerces locaux, c'est une attitude à la fois responsable sur le plan écologique et indispensable pour conserver nos services de proximité.

Comme chaque année le Marché de Noël y a contribué. Il a enchanté visiteurs et exposants, grâce au dévouement des bénévoles que je remercie chaleureusement, sans oublier les services techniques municipaux qui apportent leur concours à toutes les manifestations du village tout au long de l'année.

En souhaitant que cette nouvelle année se déroule de façon plus sereine sur le plan social que celle qui vient de s'achever, j'adresse à chacune et chacun d'entre vous mes souhaits de Bonheur personnel et familial et de Bonne santé.

Bien Cordialement
Joël Devos

INFORMATIONS MUNICIPALES

- Comptes rendus des Conseils
- Dates des prochains journaux
- Etat civil, informations diverses

SCOLAIRE / JEUNESSE

- Quoi de neuf à l'école Saint Joseph ?
- En route pour l'école du Tilleul

INFOS DES ASSOS

- L'US Gazette...
- Médiathèque de Steenwerck Bourg
- Musée de la vie rurale
- Médiathèque de la Croix du Bac
- Contes à tous vents
- Inscriptions ouvertes pour les 100 km !

AGENDA



Mairie de Steenwerck

STEENWERCK

Site internet : steenwerck.fr

Infos : contact@steenwerck.fr

f : Ville de Steenwerck

Directeur de la publication : Joël Devos

Directeur de la rédaction : Joël Devos

Rédaction : Mairie & Associations

Crédits photos : Mairie & Associations

Secrétariat & Impression : M. Forceville

Tirage : 1 800 exemplaires

Dépôt légal : Juin 2008

Journal gratuit

Publication disponible en lecture et téléchargement sur steenwerck.fr

Compte-rendu du conseil municipal du 30 octobre 2018

1 - COMMUNICATION DU RAPPORT ANNUEL DU SIDEN-SIAN SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT POUR L'ANNEE 2017

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de distribution d'eau potable et d'assainissement pour l'année 2017 et demande à l'Assemblée de prendre acte de la communication de ce document établi par le SIDEN-SIAN.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

2 - COMMUNICATION DU RAPPORT ANNUEL DU SMICTOM DES FLANDRES SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS POUR L'ANNEE 2017

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'année 2017 et demande à l'Assemblée de prendre acte de la communication de ce document établi par le SMICTOM des Flandres.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

3 - COMMUNICATION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2017 DE L'USAN

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel d'activités 2017 de l'USAN et demande à l'Assemblée de prendre acte de la communication de ce document.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

4 - SIECF - ACCORD DEFINITIF POUR LA REALISATION DE TRAVAUX D'INVESTISSEMENT – INSTALLATION DE FEUX TRICOLORES COMPORTEMENTAUX SUR LA RD 122 RUE DE LA LYS ET RUE DE L'EPINETTE

M. le Maire rappelle que la Commune a sollicité le SIECF pour la réalisation de travaux d'investissement pour l'installation de feux tricolores comportementaux sur la RD122 rue de la Lys et rue de l'Épinette. La maîtrise d'ouvrage est assurée par le SIECF.

Ces travaux sont estimés de manière prévisionnelle à 37 023,49 € HT (44 428,19 € TTC).

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve définitivement le projet exposé dans la présente délibération, le montant total des travaux ne dépassera pas le montant prévisionnel annoncé ci-dessus.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

5 - SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DU NORD POUR LE MARQUAGE DE GUIDAGE DES ROUTES DEPARTEMENTALES EN AGGLOMERATION

L'objet de la présente convention est de préciser les modalités de mise en œuvre et d'entretien de la signalisation horizontale sur les routes départementales en agglomération.

Il appartient à la Collectivité compétente en matière de police de la circulation de définir si elle souhaite mettre en œuvre un marquage routier :

- en agglomération, le Maire dispose de cette responsabilité y compris sur les routes nationales et départementales ;
- hors agglomération, le Président du Conseil départemental dispose de cette compétence.

Dès lors, la signalisation horizontale est de la responsabilité de la Commune en agglomération.

Pour des raisons de solidarité territoriale envers les Communes de moins de 10 000 habitants, le Département propose à la Commune de réaliser le marquage de guidage et le marquage obligatoire aux carrefours à l'identique de l'existant.

La présente convention est conclue pour une durée de deux ans à compter de la date de signature.

Il est proposé à l'Assemblée d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention avec le Département du Nord.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

6 - MARCHE DE TRAVAUX D'EXTENSION DU MUSEE DE LA VIE RURALE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal le projet d'extension du Musée de la Vie rurale.

Il informe l'Assemblée qu'une consultation a été lancée le 19 juin 2018, publiée sur la plate-forme marchés publics du CDG59 et le site du BOAMP, la commune a reçu 14 offres tous lots confondus.

Il indique que conformément à l'article 4.7 du Règlement de consultation relatif à ce projet, la commune a décidé d'engager une procédure de négociation avec les trois candidats ayant présenté la meilleure offre au regard des critères de sélection.

Vu le rapport d'analyse des offres établi par le Groupement REMIX Architecture et Patrimoine / BATI-TECHNI-CONCEPT, maître d'œuvre pour cette opération, il est proposé au Conseil municipal de retenir les entreprises présentées.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir les entreprises désignées pour les marchés de travaux d'extension du Musée de la vie rurale pour un montant total de 757 227,68 € H.T. et de 908 673,22 € T.T.C.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

7 - DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET N°2 – EXERCICE 2018

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter la Décision modificative du budget n°2 – Exercice 2018 – telle que présentée.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

8 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION APE LE TILLEUL - CLASSE DE NEIGE

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de la Présidente de l'APE de l'école du Tilleul, de la Directrice de l'école et de Madame Carpe, enseignante, sollicitant de la commune une aide financière exceptionnelle pour financer leur projet de classe de neige pour les 16 élèves du cycle 3. Ce voyage éducatif d'une semaine est prévu au domaine de Valloire en Savoie du 27 janvier au 1er février 2019.

Considérant le coût du voyage estimé à 8 167.10 €, soit 510.45 € par enfant environ pour un groupe de 16 élèves, les familles et l'APE participant respectivement au coût du voyage à hauteur de 200 € par enfant, considérant d'autre part que la commune participe chaque année au financement des classes de découverte de l'école publique Jean Monnet à raison de 7,35 € par élève, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention de 1 058,40 €, sur la base du forfait par élève calculé sur 3 ans.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de donner un accord de principe pour l'attribution, sur l'exercice 2019, d'une subvention exceptionnelle de 1 058,40 € à l'APE de l'école Le Tilleul.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

Compte-rendu du conseil municipal du 12 décembre 2018

1 – DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET N° 3 – EXERCICE 2018

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la Décision Modificative du Budget n°3 modifiant les crédits en section de fonctionnement et en section d'investissement pour l'exercice 2018.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

2 – TRAVAUX EN REGIE 2018 – DETERMINATION DU TAUX HORAIRE DE MAIN D'ŒUVRE DU PERSONNEL DES SERVICES TECHNIQUES

Il est rappelé au Conseil Municipal que la commune réalise en régie un certain nombre de travaux d'investissement, 8 agents assurent ces travaux.

Considérant que l'achat de matériaux, la location éventuelle d'engins et la main d'œuvre sont comptabilisés en section d'investissement par opération d'ordre, il est proposé au Conseil Municipal de déterminer le taux de la main d'œuvre, par cadre d'emploi, servant de base au coût des travaux en régie.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de déterminer le taux de main d'œuvre servant de base au coût des travaux en régie suivant les éléments présentés.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

3 – DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET N° 4 – EXERCICE 2018

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la Décision Modificative du Budget n°4 pour l'intégration des travaux en régie en section d'investissement pour l'exercice 2018.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

4 – FIXATION DES TARIFS COMMUNAUX POUR L'ANNEE 2019

Monsieur le Maire propose de délibérer sur les tarifs à appliquer à compter du 1er janvier 2019.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer les tarifs des dépenses, recettes, locations des salles communales, droits de stationnement, tels que présentés, à compter du 1^{er} janvier 2019.

Ces tarifs sont disponibles sur le site de la commune.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

5 – LIBERATION DES RETENUES DE GARANTIE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, par courriel en date du 18 octobre 2018, Monsieur le Trésorier Principal de Bailleul, a fait parvenir un état indiquant qu'il reste des retenues de garantie à libérer dans le cadre du marché relatif aux travaux de construction du restaurant municipal.

Faisant suite à la mise en liquidation judiciaire de la SARL ELECTRO TECHNIQUE DES FLANDRES par jugement du Tribunal de Commerce de Dunkerque du 11 décembre 2012, le comptable public nous demande de bien vouloir procéder aux régularisations correspondantes pour les retenues de garantie proposées.

Sur proposition de Monsieur le Trésorier Principal de Bailleul, il est proposé au Conseil Municipal de réintégrer dans le budget de la commune les retenues de garantie présentées.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

6 – PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNEE

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que, par délibération en date du 5 avril 1993, la Commission permanente du Conseil Général du Nord a décidé la valorisation du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).

Par courrier en date du 04 mai 2018, le Conseil Départemental du Nord a informé la commune que, dans le cadre de la reconfiguration qualitative du chemin de Grande Randonnée 121 B qui démarre de Bailleul et se termine à Marchiennes, un nouveau tracé a reçu l'aval du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Nord. Il invite le Conseil Municipal à délibérer sur le nouveau tracé proposé, ce qui permettrait de le protéger juridiquement.

Après avoir pris connaissance du projet complémentaire sur le territoire communal, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'émettre un avis favorable sur le nouveau tracé du GR 121 B, d'inscrire les voiries concernées au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée et d'autoriser le Département du Nord à réaliser le balisage des itinéraires conformément à la charte officielle du balisage et de la signalétique.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

7 – CONVENTION ENTRE L'ETAT ET LA COMMUNE EN APPLICATION DE L'ARTICLE 351-2 DU CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION

M. le Maire expose au Conseil Municipal que, par courrier en date du 24 juillet 2017, le Préfet du Nord l'a informé que la commune était dorénavant soumise au dispositif de l'article 55 de la Loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains (SRU).

En effet, la commune a dépassé le seuil de 3500 habitants d'après les chiffres du recensement de la population au 01/01/2014 et est de ce fait concernée par le dispositif prévu à l'article précité.

Par conséquent, la commune doit répondre à l'obligation d'atteindre l'objectif de 20 % de logements locatifs sociaux (LLS) au sein de ses résidences principales.

A ce jour, la DDTM a constaté un déficit de 76 Logements Locatifs Sociaux au 1^{er} janvier 2017. La commune de Steenwerck s'est vue fixer un objectif de rattrapage réparti sur 3 périodes triennales. Concernant la première période triennale 2017-2019, la commune est ainsi dans l'obligation de réaliser 17 LLS d'ici 2019.

En cas de non-respect des dispositions légales et réglementaires de l'article 55 de la loi SRU, la commune sera soumise à un prélèvement qui correspond à 25 % du potentiel fiscal par habitant multiplié par le nombre de LLS manquant, sans pouvoir dépasser le seuil légal de 5 % du montant des dépenses réelles de fonctionnement

La commune est propriétaire de 17 logements locatifs situés rue du Stade. Monsieur le Maire souhaite conventionner avec l'Etat afin d'intégrer ces logements dans le parc locatif social de la commune, ce qui permettra de réaliser l'objectif de rattrapage fixé par la DDTM du Nord d'ici 2019.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver la convention entre l'Etat et la Commune pour les 17 logements communaux situés rue du Stade.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

8 – RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'EQUIPEMENTS ET DE PERSONNEL AVEC L'ASSOCIATION DU MUSEE DE LA VIE RURALE

L'objet de la convention proposée au Conseil Municipal est de prévoir les modalités de mise à disposition par la Commune des locaux et du personnel nécessaires à l'activité de mission de service public exercée par l'association du Musée de la Vie rurale (activités et actions concourant à l'animation, à la promotion et à la conservation du patrimoine rural dans un but culturel et touristique : organisation des visites du Musée, expositions et spectacles, visites guidées hippomobiles...).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver le renouvellement de la convention de mise à disposition d'équipements et de personnel, telle que présentée avec l'association du Musée de la Vie Rurale, qui prendra effet à compter du 1er janvier 2019 pour une durée de 3 ans.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

9 – LECTURE PUBLIQUE – RENOUELEMENT DE L'ADHESION DE LA COMMUNE DE STEENWERCK AU RESEAU DE MEDIATHEQUES POUR L'ANNEE 2019

Par la délibération n°053-2017 en date du 13 décembre 2017, le Conseil Municipal a émis un avis favorable au renouvellement de l'adhésion de la Commune de Steenwerck au réseau intercommunal de médiathèques « La Serpentine » et à la désignation de la Commune de Bailleul comme référente pour la gestion administrative du réseau.

L'année 2018 a été marquée par le développement du temps fort d'animations « Bibliothèques en fête » avec plus de 50 animations proposées entre septembre et novembre, ainsi que par le lancement de « le kiosk » plateforme en ligne offrant plus de 1000 titres de magazines en version numérique et accessibles via le portail en ligne de la Serpentine.

Dans la continuité de 2018, la convention de partenariat entre communes pour le fonctionnement du réseau « La Serpentine » pour l'année 2019 prévoit les modalités de fonctionnement du réseau, fixe le montant de la contribution annuelle au réseau pour chaque commune et désigne la Commune de Bailleul comme responsable de la gestion administrative et comptable du réseau.

M. le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler l'adhésion au réseau de médiathèques « La Serpentine » pour l'année 2019.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

10 – LECTURE PUBLIQUE - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA MISE EN PLACE DU RESEAU DES BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES DU TERRITOIRE DE LA CCFI

Depuis quelques années, les communes de notre communauté de communes ont multiplié les efforts en faveur de la lecture publique. Elles ont créé, développé les médiathèques grâce à une volonté municipale forte et également aux bénévoles qui participent activement à l'animation de ces lieux culturels.

Les aides départementales aux financements de postes de coordinateurs de réseaux, dans le cadre du Plan de la Lecture Publique 2013-2018 ont permis la création du réseau « La Serpentine » autour de 11 communes de la CCFI et 12 médiathèques.

En mars et avril 2018, à l'initiative de la CCFI, des représentants des communes et des bibliothèques intéressées se sont réunis pour réfléchir à l'éventualité d'une mise en réseau de leur bibliothèque et ce, dans le but de mieux répondre aux besoins de leurs concitoyens en matière de lecture publique par une mutualisation des moyens et une aide accrue de la DRAC et du Conseil Départemental.

Il est ainsi proposé aux communes de délibérer sur leur intention d'adhérer à ce réseau sous réserve de la prise de compétence de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable au projet de réseau des médiathèques de la CCFI, sous réserve que la participation financière de la commune à ce futur réseau n'excède pas celle versée actuellement pour le fonctionnement du réseau de la Serpentine, à savoir 1,50 € par habitant et sous réserve que le nouveau réseau bénéficie du même niveau de coordination, de médiation et d'animation que l'actuel réseau de la Serpentine.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

11 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'OCCE DE L'ECOLE JEAN MONNET POUR LE FINANCEMENT D'UN SEJOUR DE CLASSE NATURE

Monsieur le Maire remet à l'assemblée la demande de Monsieur Dekeyne, enseignant à l'école Jean Monnet, sollicitant de la commune une aide financière exceptionnelle pour financer la classe nature organisée en octobre 2018 pour les 27 élèves de CM2.

Ce séjour éducatif a eu lieu du 3 au 5 octobre 2018 au domaine des Dunes de Flandre à Zuydcoote.

Considérant le coût du séjour (hébergement, encadrement, transport, animations) d'un montant de 4764,94 €, soit 176,48 € par enfant pour un groupe de 27 élèves et 3 adultes, considérant que la commune participe chaque année au financement des classes de nature de l'école publique Jean Monnet à raison de 7,35 € par élève et par jour, soit 595,35 € pour un séjour de 3 jours pour 27 élèves et enfin que le coût des deux animateurs accompagnant la classe de Monsieur Dekeyne pour ce séjour a été pris en charge par la commune pour un montant de 500,64 €, il est proposé au Conseil municipal de verser à l'OCCE Jean Monnet une subvention exceptionnelle de 94,71 € pour le financement du séjour de classe du 3 au 5 octobre 2018 à Zuydcoote.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

Dates des prochains journaux de Steenwerck

N°	Date limite d'envoi des articles	Date de parution estimée
231	Lundi 04 Février 2019	Mercredi 13 Février 2019
232	Lundi 01 Avril 2019	Mercredi 10 Avril 2019
233	Lundi 27 Mai 2019	Mercredi 05 Juin 2019
234	Lundi 12 Août 2019	Lundi 26 Août 2019
235	Lundi 28 Octobre 2019	Mercredi 06 Novembre 2019
236	Lundi 16 Décembre 2019	Lundi 06 Janvier 2020
237	Lundi 03 Février 2020	Mercredi 12 Février 2020

Pour nous transmettre vos articles et photos, utilisez l'adresse suivante : markmazieres@steenwerck.fr.

Si vous êtes peu familier avec l'usage de l'outil informatique, envoyez vos documents sous format Word, nous nous chargerons de la mise en page.

N'hésitez pas à publier vos informations sur le site internet de la commune et la page Facebook en envoyant vos documents à cette même adresse mail.

Etat civil

NAISSANCES

LABEAU Mahé né à Lille le 06 novembre 2018
SEYNAEVE Ulysse né à Armentières le 16 novembre 2018
LERAT Caroline née à Hazebrouck le 29 novembre 2018
LIÉBART-GARNOTEL Elsa née à Armentières le 06 décembre 2018
BELPALME Romain né à Lille le 11 décembre 2018

MARIAGE

LABIS Matthieu et **DEGOR** Noémie le 24 novembre 2018

DECES

DENOEUD veuve **DUCOURANT** Jacqueline à Steenwerck (83 ans)
DECOOL veuve **BASTAERT** Gisèle à Steenwerck (85 ans)
BOULET Albert à Steenwerck (86 ans)
QUAGHEBEUR épouse **JACOB** Christiane à Bailleul (72 ans)
HOCEDEZ veuve **GRAVE** Jeanne à La Chapelle d'Armentières (88 ans)
SCHOEMAECKER Pierre à Steenwerck (81 ans)

Les personnes ne souhaitant pas figurer sous notre rubrique Etat Civil doivent le faire savoir en Mairie, que ceci les concerne personnellement ou concerne un parent.

Nouvelles activités à Steenwerck

Vous avez pu le constater, depuis quelques semaines, nous avons un petit marché de commerces ambulants à la Croix du Bac tous les mardis de 16h à 19h : Olivier, notre vendeur de fruits et légumes qui vous propose des produits en direct du producteur, des soupes fraîches ; « Chez Greg », le boucher-charcutier traiteur qui vous propose bœuf, porc, agneau, charcuterie artisanale, et un côté traiteur. Et enfin la « Rôtisserie de Fred », viandes et volailles rôties de prestige, épiciées et marinées. N'hésitez pas, les produits sont de qualité !

Et nouveau sur Steenwerck, à compter du 25 janvier 2019, un opticien lunetier sera présent sur la place une semaine sur deux. Venez découvrir Mobil'Optique , opticien ambulant, avec un large choix de montures, contrôle visuel, prise de mesures par photo ainsi que nettoyage et petites réparations. Au plus près de chez vous, il vous propose également un service personnalisé à domicile.

Remerciements

Message de remerciements de Madame Dumez et Monsieur Otte :

« Suite à l'incendie que nous avons eu dans notre maison à la Serpentine le 09 décembre 2018, nous tenons à remercier les généreux donateurs qui nous ont permis de nous rhabiller, d'avoir gâté notre fille de 2 ans et de faire face à cette terrible épreuve que nous traversons.

L'élan de solidarité nous a énormément touché.

Merci. »

Pauline Dumez, Romain Otte et Louane

Inscriptions sur les listes électorales

La loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 réforme intégralement les modalités de gestion des listes électorales et crée un répertoire unique et permanent (REU). Cette réforme entre en vigueur au 1^{er} janvier 2019.

Ce qui ne change pas : tout citoyen peut demander son inscription sur les listes électorales tout au long de l'année.

Ce qui change : les inscriptions seront prises en compte jusqu'à quelques semaines avant un scrutin. Auparavant, les inscriptions reçues l'année en cours avant le 31 décembre étaient effectives l'année suivante.

Elections européennes du 26 mai 2019 : les électeurs pourront s'inscrire du 1^{er} janvier 2019 au samedi 30 mars 2019 pour pouvoir prendre part au scrutin.



Quoi de neuf à l'école Saint-Joseph?

Inscriptions 2019

Attention : Les inscriptions pour les enfants nés en 2017 ont commencé !
Vous pouvez contacter le chef d'établissement au 06.74.97.04.49 pour un rendez-vous.



Spectacle interactif à l'école : « Une maison bizarre pour Balthazar » pour les maternelles sur la sécurité domestique !



Journée des Communautés Educatives. Petits et grands tous ensemble pour lire, créer, construire, jouer... Un merveilleux moment d'échanges le temps d'une matinée



Les enfants ont accompagné la chorale paroissiale lors du 24^{ème} Carol Service. Magnifique temps de chants et de prières durant cette période de l'Avent



www.stjosephsteenwerck.fr

EN ROUTE POUR L'ÉCOLE DU TILLEUL...

Ce premier trimestre fut, tout d'abord, marqué par la célébration du **bicentenaire de l'armistice** de la première guerre mondiale. Les plus grands de l'école se sont beaucoup investis dans la commémoration de cette date et ont réellement effectué leur devoir de mémoire en participant à la cérémonie le 11 Novembre au Monument aux morts de la Croix du Bac. Mais ils s'étaient tout d'abord rendus à Vimy et à Lorette, grâce à la CCFI. Ensuite, ils ont réalisé de nombreuses activités d'arts visuels autour des bleuets et coquelicots.



Ils ont alors partagé ce symbole avec tous leurs copains, des plus petits au plus grands, en fabriquant des « broches coquelicots », pour célébrer le Poppy day. Ce fut l'occasion de rassembler tous les élèves de la petite section au CM2 autour d'ateliers créatifs et de solder la journée par  goûter !



PUIS EST VENU LE TEMPS DE PRÉPARER L'ARRIVÉE DU BONHOMME AU CAPUCHON POINTU !



Cette année, l'école organisait son Marché de Noël qui a eu lieu le 15 décembre à la salle du temps libre. Les enfants ont rivalisé de créativité (un peu aidé par leurs maitresses !) pour réaliser des objets qui viendront décorer les maisons pendant les fêtes...



Et pour le jour, nous avons revêtu notre tenue de choriste pour interpréter de jolis chants de



Ce fut une belle journée où les enfants ont pu rencontrer le père Noël, où ils se sont fait maquiller en Rudolph le renne au nez rouge ou en Reine des neiges, où ils ont pu déguster des crêpes et s'installer avec leurs parents pour un moment convivial grâce à l'APE qui proposait des boissons.



Au-delà des objets fabriqués par les enfants, des créations de mamans, mamies, amies étaient proposées pour la plus grande joie de ceux qui apprécient les fleurs, les bijoux, les petites créations en couture, en tricot ! Plein d'idées cadeaux...



Et pour clôturer ce premier trimestre, le dernier jour, grâce à l'APE l'ensemble de l'école se rendra au cinéma

Inscription à l'école du Tilleul: [03 28 40 42 67](tel:0328404267)



Une association toujours plus active !

On vous a quitté il y a un mois avec de jolies promesses d'événements ! Eh bien, les promesses ont été tenues ! Retour sur ces dernières activités pleines de bonne humeur.

Vous ne savez toujours pas ce qu'est l'US Canettes ? Flashback !

L'association organise des événements culturels, tout en y intégrant une dimension solidaire, destiné à tout public de Steenwerck et des environs. Les objectifs sont de fédérer les habitants et promouvoir l'engagement de la jeunesse dans le développement de la vie culturelle de la commune. Une vision qui s'accompagne d'une conscience solidaire, s'inscrivant au cœur des faits d'actualités et d'actions de solidarité diverses.



Vous nous remettez ? Nous tenions un chalet lors de du *marché de Noël* à Steenwerck : « La cave de l'USC ». Pendant ces deux jours, samedi 8 et dimanche 9 décembre, vous avez pu venir vous offrir un petit plaisir houblonné. A la carte des brasseurs, nous avions du très local : *La Belle Quête* (Steenwerck), la brasserie *Bellenaert* (Bailleul), la brasserie *Chipchak* (Sailly), et la désormais emblématique bière de Steenwerck, la *Mountche* ! Nous avons également pensé à vous nourrir ; nous avons ressorti nos plus fameuses recettes de croquemonsieur, réalisés avec les ingrédients locaux de nos partenaires de la boulangerie *Du pain décroissant* ainsi que de la boucherie *Au Fil du Couteau*.

Pour la 5^{ème} année consécutive, nous avons renouvelé notre traditionnel tournoi de Futsal ce dimanche 16 décembre. Une belle journée placée sous le soleil du fair play et de la solidarité. Et devinez quoi ? Nos croquemonsieurs se construisant une solide réputation, nous les avons donc remis en route pour le plaisir de tous. Félicitations aux vainqueurs et merci à tous les participants pour leur bonne humeur, on se retrouve l'année prochaine !



Suivez-nous !

Vous n'êtes pas sur Facebook et vous souhaitez être mis au courant de nos actions ? Alors inscrivez vous à notre liste de diffusion en nous envoyant un mail à l'adresse suivante : us.canettes@lilo.org

Pour connaître les dernières actualités de l'association, suivez-nous sur notre page Facebook US Canettes

La médiathèque de Steenwerck-Bourg...

En novembre, la médiathèque a vibré avec nos poilus par l'intermédiaire d'un rallye : 45 personnes (adultes et enfants) réparties en 10 équipes se sont mises à la recherche de nos poilus dans Steenwerck, le samedi 10 nov. après-midi.



Dans le trio de tête, nous trouvons **en 1 - les « gadgets »,**
en 2 - les « Blaszyk »
en 3 - les « lapins »

Les 7 autres équipes n'ont pas démerité, et chacun a pu aborder les différentes épreuves à son rythme.

Vers 18h, à la maison Decanter, nous nous sommes retrouvés pour partager, nos impressions, nos questionnements et le pot de l'amitié.

Merci à tous pour votre participation !

Voici 2 beaux acrostiches réalisés par les « lapins » et les « coquelicots » :

Par les campagnes

Oh, soldat

Iras-tu défendre

La patrie

Unie et glorieuse

Pendant 4 années

On a fait la guerre

Ils s'appelaient les poilus

Le 11 novembre 1918

Un armistice nous a libéré.



Une autre animation a réuni une dizaine de lecteurs le vendredi 17 /11, autour d'une sélection de romans ayant pour thème la guerre 14/18.

Depuis, nos étagères se sont garnies de nouveaux livres : un don de romans policiers, un renouvellement de 300 livres venant de la Médiathèque Départementale du Nord et des achats de livres de Noël pour les petits, quelques prix littéraires pour les grands : le Goncourt : « **Leurs enfants après eux** », « **Le lambeau** » : prix Fémina et le Goncourt des lycéens : « **Frère d'âme** » et bien **d'autres romans et C.D. à découvrir**. de quoi occuper agréablement l'hiver.



Toute l'équipe de bénévoles vous souhaite de joyeuses fêtes !
Et R.D.V. en 2019 pour de nouvelles aventures littéraires !

Musée de la Vie Rurale

Demandez le programme!
LES SPECTACLES

Dim.
06/01

CONCERT DE LA GALETTE à 16h
MARGAUX LIENARD/JULIEN BIGET
FOLK ET BLUES DU MONDE

Margaux Liénard et Julien Biget s'emmêlent et s'entremêlent de tout. Violon, guitare, hardanger d'amore, bouzouki et banjo, certains diraient même qu'ils touchent à tout. Et pourtant, à part un ou deux airs bulgares, un blues du Bayou, une polka suédoise, et un chant Calypso d'on ne sait où, ils n'en démêleront peut-être pas beaucoup ! En rassemblant répertoire traditionnel et compositions sur mesure ils nous livrent un programme aussi réjouissant que surprenant. .



Sur réservation uniquement au 03 28 50 33 80 ou
contact@musee-steenwerck.com

Tarif 12 € comprenant le concert et la galette + boisson.

Dim.
20/01

SPECTACLE DE CHANSONNIER à
16h
LE MONDE DE MES MOTS
PAR JEAN-CLAUDE DUQUESNOIT

Familier du cabaret des Deux Ânes à Paris , cet humoriste épiluche la presse pour en tirer l'humoristique moelle. il tape sur tout ce qui bouge. Des formules qui cinglent, un sens de l'absurde très sûr, des trouvailles verbales enchaînées sur un rythme de mitrailleuse en folie sont les ingrédients de ce spectacle enlevé, percutant, malicieux, brillamment satirique, souvent poétique.
8€ réservations au 03 28 50 33 80



Dim.
03/02

THEÂTRE à 16H
MOSAÏQUES
PAR THIERRY DALLONGEVILLE

Mosaïques est un spectacle « seul en scène ». Il repose sur une sélection de 20 textes de style, d'époque et d'origine très divers (prose, vers, théâtre, chanson etc.), dits et interprétés sur scène de manière aléatoire : le public tire l'ordre des textes au sort au fur et à mesure. Les auteurs choisis sont bien connus du grand public. A côté de grands classiques de leur répertoire, le choix s'est aussi porté sur des oeuvres moins connues afin de donner une image différente de ces artistes et de montrer la richesse de leur palette.



8€ réservations au 03 28 50 33 80

Musée de la Vie Rurale

WEEKEND St VALENTIN



Vend.
15/02

CHANSON FRANCAISE : à 20H30
RECHERCHE AMOUR DESEPEREMENT
Prendre une bande de copains, du genre garnements coquins amoureux de la chanson française ...

Ajouter un zeste de tendresse, d'humour, d'amour ...

Lier le tout de quelques joyeuses ritournelles dans un cadre chaleureux ...

Et passer la Saint Valentin dans la joie et bonne humeur.

Ça vous tente ?

Alors rendez-vous avec Rue Chansonnette le vendredi 15 février 2019.

8€ Réservations au 03 28 50 33 80



Sam.
16/02

CONTES COQUINS : à 20H30
ROUGE DE...

CHRISTINE CHARPENTIER
et **RAYMOND GEMBARSKI** (à la guitare)
Contes, chansons et lectures pour oreilles averties

Un village... Des maisons... Des lumières douces qui filent...

Et quelqu'un qui, la nuit, colle son oreille au volet... et entend des soupirs mêlés...

Et quelqu'un qui, la nuit, colle son œil à la fenêtre... et voit des corps enlacés...

Et quelqu'un qui, la nuit, rentré chez lui, pose ses mains glacées sur son ventre chaud...

Et quelqu'un qui, le jour venu, couche sur le papier tous ces moments de plaisirs volés...

Et, ce soir, recommencer...

8€ Réservations au 03 28 50 33 80



TARIF SPECIAL POUR CES 2 SPECTACLES EN PREVENTE : 12€ AU LIEU DE 16€

14^{ème} édition, un calendrier « collector » qui aborde chaque année le Musée sous un thème différent. Cette année l'équipe a mis en valeur les OLD LADIES, entendez par là les voitures de collections qui nous ont été aimablement prêtées pour l'occasion. Une journée de prises de vues malheureusement sous la pluie qui a réuni une quarantaine de personnes venues prêter bénévolement leurs concours pour ce beau résultat: photographes, modèles, maquilleuses, coiffeuses et propriétaires des voitures. Ce calendrier est offert en remerciement aux nombreux bénévoles du Musée. Quelques exemplaires sont réservés à la vente au public au prix de 5€, à prendre au Musée ou par envoi postal (port en sus).



Horaires d'ouverture :
Mardi de 13 h 30 à 20 h
Dimanche de 10 h à 12 h 30
Tel. : 03.28.40.97.84
Mediatheque-croixdubac@orange.fr
Mediathequecroixdubac.com

Inscriptions pour le concours :
mediatheque-croixdubac@orange.fr
Le règlement du concours vous sera envoyé par retour de mail. Disponible aussi sur le site mediathequecroixdubac.com

Réservations pour le repas :
Au menu :
Carbonade / frites
Salade d'endives
Adultes : 10 €
Enfants / végétariens : 5 €
La réservation peut aussi se faire par mail et aux heures d'ouverture de la médiathèque

Flippers en accès libre toute l'après-midi

Animations diverses

Buvette

Bonne humeur garantie !!

Le Car Podium et la Médiathèque de la Croix du Bac s'associent pour la Carbo Flip 3



Contes à tous vents

LES HISTOIRES D'UN SOIR REVIENNENT...

Tous les premiers vendredis de février à juin, l'association « **Conte à tous vents** » accueille les histoires d'un soir au **Musée de La Vie Rurale** de Steenwerck. Proposé par la Fédération des Foyers Ruraux Nord-Pas de Calais, le spectacle est une scène ouverte aux conteurs amateurs ou professionnels. L'entrée est libre : il suffit d'apporter 350 "scrounches": quelque chose à boire, à grignoter, à partager après le spectacle. Trois à cinq conteurs et conteuses vous mettent l'eau à la bouche. On vous y attend pour vivre d'étonnants moments de partage, de chaleur, d'émotions, de rires.. Pour oublier le quotidien...Prenez date :

La première: le vendredi 01 février puis le vendredi 01 mars, le vendredi 05 avril, le vendredi 03 mai et la dernière le vendredi 07 juin 2019, au Musée de La Vie Rurale à 20h30 précises.

Entrée gratuite. Pour adultes et adolescents.

L'Association "**Conte à tous vents**" tiendra son **Assemblée Générale le vendredi 18 janvier** à la Maison Decanter à 19 h ; elle est ouverte à tous ceux qui ont envie de nous donner un petit coup de main, de temps en temps.

Bienvenue aux bénévoles ! Envoyez un mail à: "jeanpierrebar@free.fr"





Vous voulez participer à l'épreuve des 100 km ? Les inscriptions sont enfin ouvertes pour l'édition 2019 ! À noter dans vos agendas : l'épreuve aura lieu comme tous les ans à l'Ascension, les **mercredi 29 et jeudi 30 mai 2019**.

Plusieurs courses et distances vous sont proposées :

	100 km Open	Tour du soir	100 km Course	Course des jeunes
Distance	100 km en moins de 24 h	22 ou 37 km	100 km en moins de 13 h	1 à 5 km selon l'âge
Age	18 ans révolus	18 ans révolus	18 ans révolus	6 ans et demi à 14 ans
Départ	Mercredi 29 mai à 19 h	Mercredi 29 mai à 19 h	Jeudi 30 mai à 06 h	1 ^{er} départ jeudi 30 mai à 16 h
Certificat médical ou licence FFA	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
Ouverture des inscriptions	22 décembre 2018	22 décembre 2018	22 décembre 2018	30 mai 2019 sur place
Tarif	30 €*	25 €*	30 €*	2,50 €

* après le 14 mai, le prix des courses sera majoré de 10 euros.

Pour vous inscrire et pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site internet **100kmsteenwerck.fr**.

Des nouvelles sont régulièrement communiquées sur notre page Facebook, pensez à vous y abonner.



LES EVENEMENTS A STEENWERCK



Janvier

Vœux des 100 km
Maison Decanter

Vendredi 4

Dimanche 6

Tournoi de Futsal JSS
Salle des Sports

Vœux de la Municipalité
Salle des Sports

Samedi 12

Dimanche 13

Carboflip de la Médiathèque de La-Croix-du-Bac
Maison du Temps Libre

Dimanche 13

Don du sang
Salle Saint-Joseph

AG Contes à Tous Vents
Maison Decanter

Vendredi 18

Samedi 19

AG Pétanque Club
Hangar Dutrie

AG Familles Rurales
Maison Decanter

Samedi 26

AG La Roue Libre
Maison du Temps Libre

Samedi 26

Vœux Boules, pétanque et quilles
Hangar Dutrie

Samedi 26



Février

Contes à tous vents
Histoires d'un soir
Musée de la Vie Rurale

Vendredi 1

Samedi 2

Carnaval de l'Ecole St Joseph
Salle des Sports

AG Harmonie Municipale
Maison Decanter

Lundi 4

Vendredi 8

AG AFN
Mairie

Dimanche 24

Challenge Tir à l'Arc Les Archers
Hangar Dutrie



Les élèves des écoles ont participé activement aux cérémonies du Centenaire



Le 16 décembre, une magnifique veillée de Noël avec le Carol Service



Chaque weekend, de beaux matchs se succèdent à la Salle Maurice Declercq